

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0060214

A 32501

Optique  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7863

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MOUHAMAR HASSAN

Date de naissance :

03/04/1967

Adresse :

86 LOT FLORIDA SIDI MAAROUF

Tél. :

06.66.82.88.52 Total des frais engagés : 1156.11 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Imane LAHLOU  
PEDIATRE  
40, Bd. Abdalmalek Essaadi GH6  
N° 2 Sidi Maârouf - Casablanca  
Tél : 05 22 58 48 55

Date de consultation :

06/10/2022 Nom et prénom du malade :

MOUHAMAR ALI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/05/2022

Le : 07/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

MD

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/10/2022	C.S.	25000		Dr. Imane L'HOU APÉDIAITRE 40, Bd. Abdalmalek Essaïd Casablanca N° 2 Sidi Maaref Casablanca Tel : 05 22 55 42 55

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZENITH MILLENIUM Dr Amine TAHRI N°162, Lot Florida-Casablanca Tel: 05 22 33 25 36 INPE: 092065721	06/10/2022	816,20.

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
		00000000	00000000	
		00000000	00000000	
		35533411	11433553	
(Création, remont, adjonction)	DATE DU DEVIS			
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

# Docteur Imane LAHLOU

PEDIATRE

Maladies du Nourrisson et de l'Enfant

Allergie

Nut



خلو

ل والرضيع

LOT: GB20543  
PER: 02/2024  
PPV: 140 DH 00

Cipla  
Elhaj

Age: \_\_\_\_\_

Poids: \_\_\_\_\_

Casablanca, le 06/01/2022

LOT: GB20543  
PER: 02/2024  
PPV: 140 DH 00

PHARMACIE  
ZENITH MILLENIUM  
Dr Amina TAHRI  
n°162, 1er étage, 22, 32, 15, 16  
Email: dramina78@gmail.com

SALFOL 125  
2 B x 21

2 B x 21

senza la bretelle

LOT: GB-20549  
PER: 02/2024  
PPV: 140 DH 00

Cipla  
Elhaj

GSK SmithKline  
Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat

VENTOLINE 100 mcg  
Aérosol 200 doses  
PPV 45,30 DH

44,0x3

Ventoline 100 mcg  
et au bebe

3 B x 3

27,140x8 Zylet susp

1 coc (5ml) tefsi

3ml

131,70

Noferex

1 paix femme

PHARMACIE  
ZENITH MILLENIUM  
Dr Amina TAHRI  
n°162, 1er étage, 22, 32, 15, 16  
Email: dramina78@gmail.com

Dr. Imane LAHLOU  
PEDIATRE

40, Boulevard Abdelmalek Essaâdi, GH 6, N° 2 RDC (en face du jardin de la préfecture)  
Tél.: 0522 58 48 55 / 07 62 62 06 04 - Urgence : 0661 44 64 68 - المستعجلات : Er

Distribué par MSD Maroc  
P.P.V: 131,70 DH  
Faccon de 120 doses  
Suspension pour pulvérisation nasale  
MASONEX 50 µg/dose

Elhaj

